

Les maisons à avancée du Léon

par Jean-François SIMON

L'avancée est une particularité architecturale que possèdent nombre de maisons traditionnelles en Léon. Une définition sommaire la décrirait comme étant un décrochement du mur gouttereau de façade qui agrandit d'autant l'espace intérieur. En fait, ce décrochement peut avoir des volumes et des aspects très divers mais il se situe toujours à proximité du pignon supportant la cheminée principale de l'habitation, par conséquent celle du rez-de-chaussée pour les maisons à deux niveaux possédant un second foyer à l'étage. L'utilisation du terme générique « avancée », à défaut de mot vernaculaire unique pour désigner ce type d'aménagement architectural, ne se justifie que par cette position, en façade.

Les avancées du Léon sont de plusieurs modèles : leur plan peut être semi-circulaire ou rectangulaire et, dans ce dernier cas, leur toiture, à double versant ou en appentis, offre encore des volumes différents.

Les avancées semi-circulaires ne sont pas très fréquentes ; il n'en existe qu'en Bas-Léon côtier. Leur allure est celle d'une tourelle demi-hors-d'œuvre, à la rotondité plus ou moins régulière, élevée jusqu'à l'égout du toit ou ne concernant que le rez-de-chaussée quand la maison comporte un étage.

L'avancée de plan rectangulaire est plus commune. On la retrouve dans presque tout le Léon, particulièrement celle qui se présente comme un appentis ayant pour couverture le prolongement du versant antérieur de la toiture principale. Les avancées de ce type ont des dimensions extrêmement variables ; de plus elles concernent aussi bien les maisons à rez-de-chaussée unique que celles à étage. Pour ce qui est de ces dernières, il arrive cependant que l'avancée ne concerne que le seul premier niveau : quelques maisons datant de la seconde moitié du ^{XVII}^e siècle sont ainsi équipées d'une avancée dont le toit, composé de quelques grandes dalles de schiste, est en même temps le palier de l'escalier extérieur en pierre donnant accès à l'étage. Sur d'autres maisons à deux niveaux, le toit de l'avancée vient buter contre le mur de façade.

Toujours de plan rectangulaire, l'avancée est dite « pointue » — par les utilisateurs actuels lorsqu'ils s'expriment en français — quand, parallèlement au mur gouttereau du logis principal, elle met en œuvre un troisième mur pignon sur lequel prend appui une toiture à double versant. Les maisons de ce modèle sont caractéristiques du Haut-Léon, elles sont généralement importantes

et comportent presque toujours un étage tout au moins de surcroît et parfois un grenier. Cependant il est utile de faire une distinction à la fois d'ordre chronologique et géographique entre ces maisons d'allure assez voisine : les unes, dont on peut observer de nombreux exemplaires dans les Monts d'Arrée, remontent à la fin du XVII^e siècle ou au XVIII^e ; les autres datent pour la plupart de la seconde moitié du XIX^e siècle et sont plus précisément concentrées en Haut-Léon côtier, de Saint-Pol-de-Léon à Plouzévédé et de Plouvorn à Plouescat.

En breton, plusieurs mots sont utilisés pour qualifier les maisons à avancée : ce sont *avañs-taol*, *apotis-taol*, *apoteiz* ou *kuz-tol*. Le nom employé n'indique pas un type particulier d'avancée, il sert à désigner dans une aire géographique donnée, toute maison présentant un décrochement en façade, quels que soient l'allure ou le volume de ce dernier.

Le mot *avañs-taol*, que l'on peut traduire par « avant de table », est employé en Bas-Léon pour désigner toute espèce d'avancée rectangulaire ou semi-circulaire. Il est vrai que, d'une manière générale, le décrochement n'est conséquent et qu'il permet seulement d'y engager l'extrémité de la table. Ce même mot sert également à appeler l'embrasure de la fenêtre principale de l'habitation quand à l'intérieur l'allège n'a été élevée qu'à la hauteur de banc et que de la sorte il devient possible de s'y asseoir pour prendre place en bout de table.

Le *kuz-tol* ou « cache table » est le nom donné à l'avancée au canton de Taulé sauf Guiclan, entre la Rivière de Morlaix et la Penzé, et en Trégor voisin. Par ailleurs, le *kuz-tol* ou *kuz-taol* désigne aussi, mais dans une aire géographique plus vaste, le lit clos voisin de la table grâce auquel celle-ci est tenue isolée de la porte d'entrée, qu'il y ait ou non un décrochement extérieur.

Dans le reste du Haut-Léon, les avancées sont dites *apoteiz* dans les Monts d'Arrée, *apotis-taol* au nord de Landivisiau et de Guiclan. Le sens de ces deux mots est plus énigmatique ; J.-P. GESTIN a proposé pour *apoteiz* une origine grecque : de *apo* qui veut dire loin et de *theis*, posé. Il pourrait s'agir selon lui de la création d'un helléniste local qui aurait fait naître ce mot *apoteiz* en constatant « la position éloignée par rapport à son origine de cette partie de l'habitation (1). Le *Catholicon* de Jehan LAGADEUC, dictionnaire breton, latin et français, imprimé en 1499, donne au mot *appenteice*, du latin *appendicium*, le sens d'appentis de maison (2). En 1732, Grégoire DE ROSTRENEN donne le mot *apanteiz* ou *apateiz* pour traduire appentis (3). C'est à n'en pas douter la signification du mot *apoteiz* et de son proche *apotis*. L'utilisation d'un tel nom pour qualifier toute avancée peut laisser supposer l'ancienneté du type « en appentis ».

L'avancée abrite la table dans sa totalité ou seulement son extrémité, avec le ou les bancs qui l'accompagnent et parfois, quand ses dimensions le permettent, un lit clos tout entier. C'est le rôle qu'elle joue actuellement mais il n'est pas certain qu'il en ait été toujours ainsi. A l'origine, un tel bâti a pu avoir d'autres fonctions et il n'est pas impossible que certaines de ces maisons construites depuis plus de trois siècles aient subi des changements dans l'organisation de leur espace intérieur. Le type de maison à avancée « en appentis » est le plus répandu, tout au moins géographiquement, mais il est difficile de savoir s'il fut autrefois numériquement important : le renouvellement considérable de l'habitat rural, en particulier en Haut-Léon côtier dans la seconde

moitié du XIX^e siècle a pu occasionner nombre de destructions. D'autre part, parmi les maisons de ce type subsistant actuellement, les plus modestes ne peuvent être datées précisément, seules les plus importantes, hautes d'un étage desservi par un escalier extérieur mentionnent parfois une date : ainsi il apparaît que beaucoup de demeures à avancée « en appentis » ont été construites entre 1665 et 1680. Bâties pour des paysans-tisserands, elles sont les témoins d'une époque où l'industrie textile était prospère en pays de Léon. C'est peut-être dans le développement et le déroulement de cette activité toilière qu'il faut rechercher les éléments propres à la compréhension d'une telle architecture.

De nombreuses opérations relatives au travail de la toile se déroulaient dans la maison : le lin y était broyé, filé... Puis il était tissé. Selon Jean TANGUY, « il existait dans beaucoup de fermes du Léon, des « chambres à texiers », soit dans un appentis accolé à la maison principale, soit au premier étage, où se trouvaient rassemblés deux ou trois métiers » (4). Il se pourrait que cet appentis qui abrite le métier soit l'*apoteiz*. En plaçant ainsi le métier dans l'avancée, il devenait possible de bénéficier à la fois de la lumière du jour par la fenêtre et, le soir venu, de profiter de la lueur des flammes du foyer, sans exposer le fil à une température ne lui convenant pas. L'étude des scellés et inventaires après décès (5) n'a pas permis, pour l'instant, de vérifier cette hypothèse : la position du métier n'est pas suffisamment précisée. Il se trouve dans la « chambre à texier », « sur l'aire », au beau milieu de meubles qui occupent ordinairement l'intérieur paysan : table, lit clos, « huge », coffre, « presse », maie à pâte.

« Dans la chambre haute au-dessus de la cuisine », c'est-à-dire l'étage quand il existe, il n'y a jamais de métier, tout au moins dans les années 1700, mais on y trouve entassés, à différents stades de transformation, les produits du travail du lin : dans des « presses », du lin peigné, non peigné, du « fil cru », du « fil blanc », des « pièces de toille » ; de l'étope dans des coffres, des graines dans des « fusts de barrique ». Les inventaires y signalent aussi des tables en plusieurs exemplaires dont une « d'allonge » ou « longue à aulner (ou mesurer) la toille » (6), accessoirement un lit clos et quelques huches à céréales.

Il est possible que le décrochement ait été à l'origine purement fonctionnel, mais de riches paysans ont dû le développer par esprit d'ostentation : c'est peut-être le cas pour les maisons à avancée « en appentis », avec leur second niveau et leur escalier extérieur, mais c'est plus évident pour les demeures à avancée « pointue » dont des exemples datés témoignent d'une longue période de construction couvrant la fin du XVII^e siècle et tout le XVIII^e. Leur allure est en elle-même plus imposante et leur réalisation a nécessité un matériau approprié, l'ardoise, encore onéreux à l'époque, et des techniques plus élaborées, telles que noues et demi-noues pour le raccordement des deux couvertures, avec peut-être pour cette raison, l'appel à des artisans venus des villes voisines, les mêmes que ceux qui furent appelés pour les travaux de construction ou de restauration des enclos paroissiaux (7).

De toute manière, même si elle n'a pas été prévue à cet effet, l'avancée n'a pu que faciliter le travail du lin : en libérant une place plus importante devant le foyer, elle a permis aux paysans-tisserands de s'y installer avec leurs outils : broie, peigne, dévidoir... car le travail du lin se faisait surtout en hiver, quand la nuit tombait vite et interdisait toute besogne à l'extérieur. Le foyer fournissait alors la lumière nécessaire.

Les raisons d'être des avancées semi-circulaires sont plus difficiles à cerner : tout au plus permettaient-elles de gagner quelques places à table. Quant aux maisons à avancée de la fin du XIX^e siècle dont le plus grand nombre est à mur pignon, particulièrement en Haut-Léon côtier, leur construction est liée à la personnalité de quelques propriétaires terriens comme DE GUÉBRIANT à Saint-Pol et DE CALAN à Cléder qui ont imposé ce modèle à leurs locataires.

Trop d'incertitudes demeurent à propos des maisons à avancée du Léon et des terroirs voisins de Cornouaille et du Trégor, pour que l'on parvienne à des conclusions définitives les concernant. La connaissance que nous en avons est insuffisante : il reste à inventorier systématiquement les exemplaires toujours en place à retrouver autant que possible l'histoire de chaque maison, ses bâtisseurs, ses occupants successifs et leurs habitudes de vie. D'autre part, pour parvenir à la compréhension du type, l'enquête ne doit pas se satisfaire uniquement du corpus architectural tel qu'il apparaît aujourd'hui mais accorder une place à tous les indices qui peuvent renseigner sur la situation antérieure d'un tel bâti : témoignages oraux, archives et peut-être même archéologie.

NOTES

- (1) - GESTIN Jean-Pierre : La maison paysanne, dans *Bretagne*, Le Puy, Bonneton, 365 pages, pages 255 à 264, p. 261.
- (2) - LAGAUDEUC Jehan : *Le Catholicon armoricain*, présenté et transcrit par Jean FEUTREN, Mayenne, J. Floch, 1977, 211 + 137 pages, page 9.
- (3) - DE ROSTRENEEN Grégoire : *Dictionnaire français ou français-breton*, Rennes 1732.
- (4) - TANGUY Jean : *Commerce et industrie dans le Finistère d'autrefois*, dans *Finistère* (sous la direction d'Y. LE GALLO), Brest, Editions de la Cité, 1972, 174 pages, pages 31 à 66, page 47.
- (5) - Archives départementales du Finistère, 16 B, Scellés et inventaires, années 1661, 1701 et suivantes, juridiction de Penhoat, paroisses de Saint-Thégonnec, Plouvorn, Plounéour-Ménez, Guiclan.
- (6) - Une pièce de toile, la crée, mesure 100 aunes, environ 122 mètres (cf. Jean TANGUY, *op. cit.*, page 50).
- (7) - GAC Yvon : *Etude démographique, économique et sociale de Guiclan, Saint-Thégonnec et des paroisses voisines au XVII^e siècle*. Brest, auteur, 1971, 216 + 155 pages.

Le lecteur pourra également se reporter à l'ouvrage suivant : TIEZ : Le paysan breton et sa maison. 1 : Le Léon, L'estran, Douarnenez, 1982.